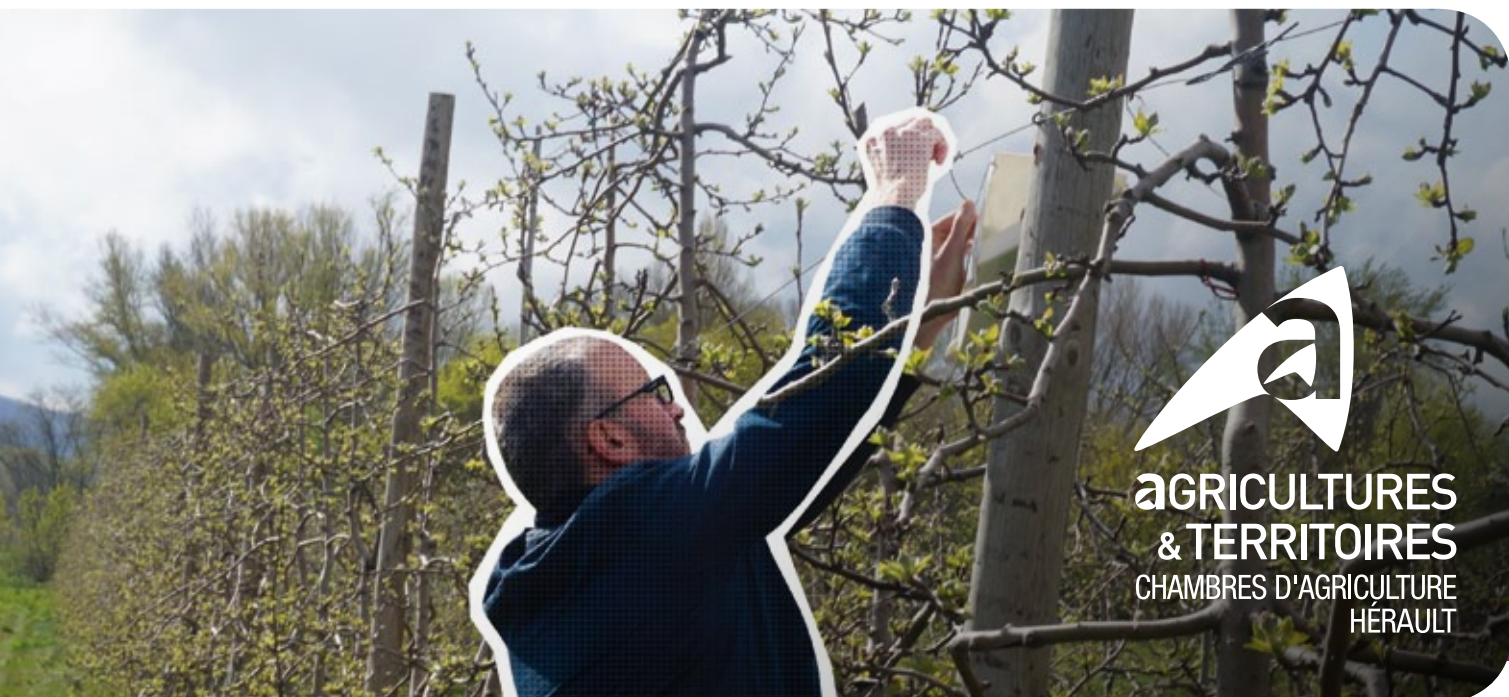
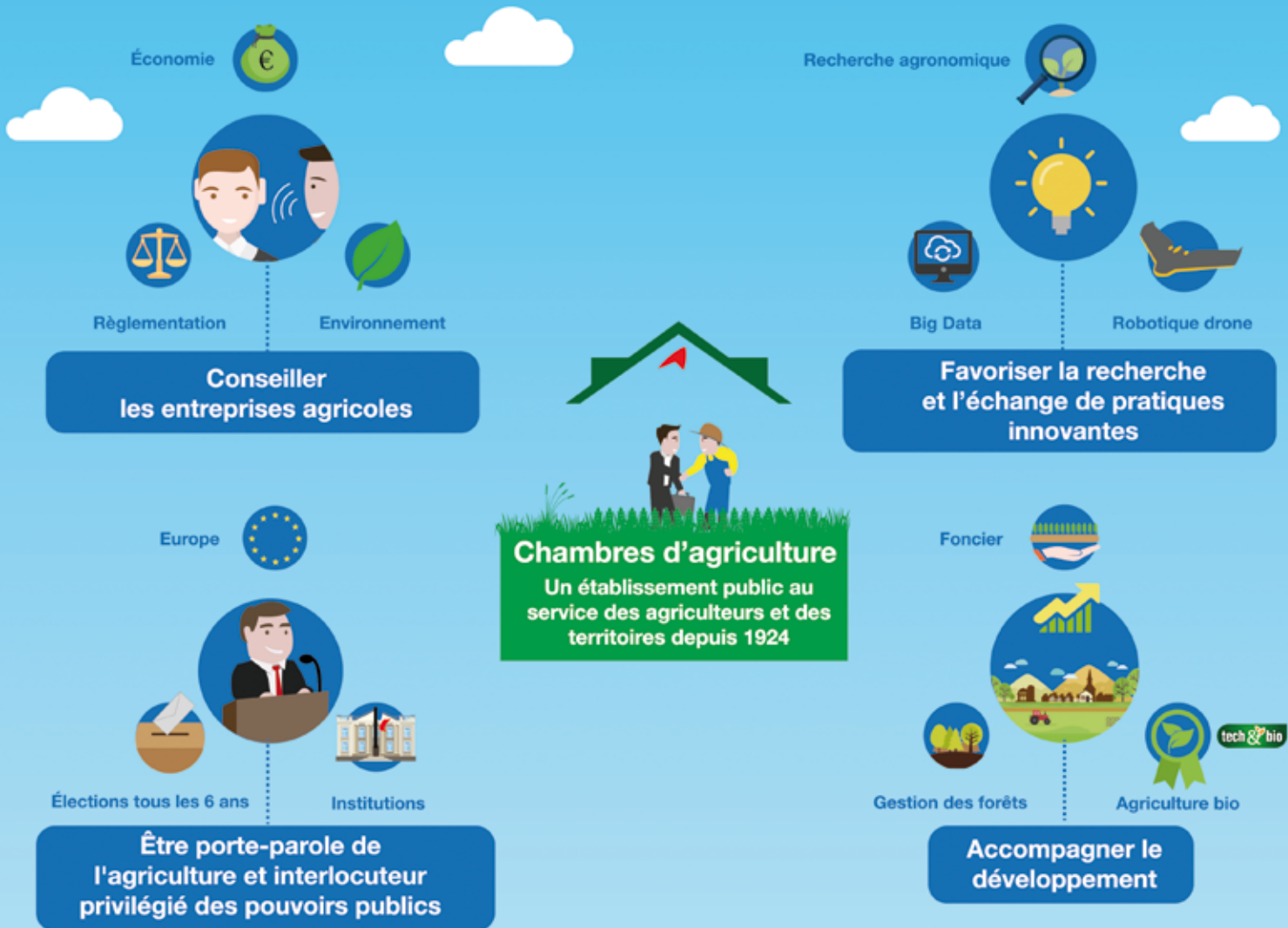




Bilan 2016/2017



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE



467 500
agriculteurs

103
établissements
89 Chambres départementales
ou interdépartementales
13 Chambres régionales

4200
élus
Corps électoral d'environ
3 millions de personnes
et **50000** groupements
professionnels

8325
collaborateurs dont
6730
ingénieurs et techniciens

8000
agriculteurs engagés
dans le réseau
Bienvenue à la ferme

86% des Chambres d'agriculture ont obtenu
la certification pour leurs services

1er réseau de conseil agricole
et territorial certifié

La Chambre d'agriculture de l'Hérault, établissement consulaire

La Chambre d'agriculture est une institution originale : à la fois établissement consulaire et entreprise de services. Cette complémentarité des rôles de représentation, de consultation et d'intervention lui confère une identité spécifique au sein des Organisations Professionnelles Agricoles. Établissement de proximité, la Chambre d'agriculture propose de multiples services individuels ou collectifs à ses « ressortissants » : agriculteurs, forestiers, propriétaires, mais aussi filières agricoles et forestières, collectivités locales...

La Chambre d'agriculture assure deux grandes missions :

Une mission de représentation des intérêts du monde agricole

Après des pouvoirs publics, des collectivités locales, au travers du fonctionnement des instances (session, bureau, commissions) et de la représentation par les élus.

Trois sessions se sont réunies avec des débats et positions portés par la Chambre d'agriculture sur l'actualité des filières du département, les politiques publiques, les autorisations de plantation et la gestion des risques, le dispositif assurantiel et le dispositif de soutien aux agriculteurs sinistrés par la grêle des 17 août et 16 septembre 2016 et le gel en avril 2017.

Cette mission a mobilisé 1.3 ETP (Équivalent Temps Plein) pour un montant de 0.6 M€.

Une mission d'intervention

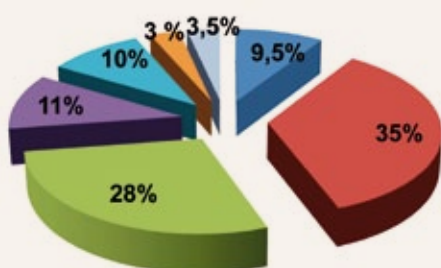
Elle s'articule autour de 5 programmes d'action :

- 1- L'économie des exploitations
- 2- L'agroécologie
- 3- L'aménagement des territoires
- 4- La recherche appliquée
- 5- La communication

- Apporter aux entreprises agricoles les conseils et les références dont elles ont besoin pour piloter leurs activités, dans la prise en compte de la triple performance économique, environnementale et sociale.
- Et aussi, développer des programmes d'actions plaçant l'agriculture au cœur des enjeux sociétaux : environnement et gestion durable de l'espace et des ressources...

Au global, cette mission a mobilisé 60 ETP en 2016.

Répartition budgétaire des dépenses 2016



BUDGET 2016 : 6.094 M€

- Mission de représentation
- Economie des exploitations
- Agroécologie
- Aménagement des territoires
- Recherche appliquée
- Communication
- Activités annexes



L'économie des exploitations

L'accompagnement des entreprises agricoles, de l'installation à la transmission, constitue la mission principale de la Chambre d'agriculture en termes d'effectifs et de moyens. Les principaux champs d'intervention portent sur l'appui technique, économique, stratégique, réglementaire ainsi que le commercial, la diversification, l'agri/œnotourisme ou le financement des projets.

Favoriser l'accès aux dispositifs de financement

- L'accompagnement des dossiers d'investissements des entreprises agricoles dans le cadre du plan de compétitivités des entreprises (RDR régional).
- La forte mobilisation pour accompagner les exploitations dans les déclarations PAC : **900 dossiers PAC** soit 20% des dossiers du département.
- La poursuite du déploiement de l'outil informatique de pilotage de l'exploitation « mes p@rcelles » et « nos territoires » a répondu aux besoins de traçabilité sur l'ensemble des productions et de sécurisation de l'exploitation, notamment face aux exigences réglementaires.

240 abonnés
à mes p@rcelles

Réussir les installations et les transmissions d'entreprises

L'installation et la transmission, enjeux prioritaires du renouvellement des exploitations.

40 diagnostics préalables à l'installation (+ 60%)
45% en viti, 47% en élevage

90 suivis d'installations (+ 25%)

71 entreprises accompagnées dans leurs investissements dont 27 exploitations dossiers pastoraux (fonds FAEDER) et 13 exploitations pour des bâtiments d'élevage ou transformation

1731 déclarations au CFE
(Centre de Formalités des Entreprises)

279 contrats d'apprentissage enregistrés

Se perfectionner grâce à l'offre de services

- La formation des agriculteurs poursuit son développement d'activité et multiplie les propositions de thématiques.
- La structuration d'une offre de service pour les agriculteurs PROAGRI pour des conseils individuels et spécialisés. La formation de nos conseillers pour des expertises pointues reste une priorité.

842 stagiaires formés

107 prestations de conseil en viticulture

DES PRESTATIONS CERTIFIÉES POUR LA RÉUSSITE DE VOS PROJETS
CONSEIL • FORMATION • ÉTUDE • DIAGNOSTIC



Ce programme a mobilisé 25 ETP en 2016 et représente un budget de 2 150 M€.

Les produits de la ferme Hérault

Le développement de l'offre en circuit de proximité des entreprises agricoles, notamment au travers des deux marques «Bienvenue à la ferme» et «Marchés de producteurs de pays», s'est poursuivi dans les principaux domaines suivants :

- Renforcement de la plateforme Agrilocal de mise en relation des producteurs avec la Restauration Hors Foyer (RHF) qui a développé le nombre d'adhérents.
- Développement de l'offre e-commerce.
- Développement de Projets Alimentaires Territoriaux en partenariat avec les collectivités.
- Accroissement et structuration de l'offre Agri/Oenotouristique :

131 adhérents BAF
(+ 8%)



139 marchés estivaux
Producteurs de Pays (+ 16%)

4 boutiques en ligne de ventes directes & **2** drive fermiers

219 agriculteurs référencés agrilocal
dont 73 en agriculture bio



Accompagner les projets innovants ou de diversification

L'attractivité des métiers de l'agriculture et l'avenir de la profession nécessitent d'encourager, d'accompagner et de favoriser l'innovation ainsi que chaque projet de diversification.

C'est pourquoi la Chambre d'agriculture dispose d'un point accueil diversification depuis 2009 et qu'elle a créé le point accueil des productions innovantes en 2016.

122 projets de diversification
(+ 12%)



L'agroécologie

Ce programme, qui prend une importance croissante depuis quelques années dans les activités de la Chambre d'agriculture, contribue aux priorités de l'agroécologie en agriculture. Il déploie de nombreuses actions axées sur le changement et la diffusion des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et économiquement viables, s'appuyant notamment sur l'agriculture raisonnée et l'agriculture biologique.

La haute valeur environnementale (HVE) et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) sont le cadre de référence de ce programme en vue de fédérer les démarches, les diffuser et les valoriser.

L'accompagnement et l'animation des démarches agroenvironnementales sur les territoires sont une priorité. La Chambre d'agriculture développe dans ce domaine des partenariats avec les organisations économiques et les collectivités locales.

Objectif 2017 : limiter les impacts des pratiques agricoles sur l'environnement

Le programme Ecophyto II :

- La reconnaissance de deux réseaux de fermes de références DEPHY en viticulture à travers le nouvel appel à Projet (2016 – 2020).
- La capitalisation pour diffusion des pratiques sur deux GIEE.
- Le dispositif de surveillance biologique du territoire (observations en fruits et légumes, grandes cultures et viticulture, effets non intentionnels sur la biodiversité et les résistances au vignoble).



- La réalisation et la diffusion de l'outil d'aide à la décision *Bulletin Performance*, certifié pour le conseil phytosanitaire en Fruits et Légumes et en Viticulture.
- L'extension du programme d'action confusion sexuelle avec ses partenaires afin d'apporter d'autres solutions de lutte biologique pour réduire les intrants.
- L'accompagnement pour l'implantation d'aires collectives de lavage et le réglage de pulvérisateurs à la demande d'exploitants et de collectivités.
- L'animation de trois aires de captage.

5 300 ha en
confusion sexuelle
(surfaces multipliées par 2,5 par rapport à 2015)

1 200 abonnements aux
Bulletins Performance

25 groupes en
viticulture durable

Ce programme a mobilisé 20.4 ETP en 2016 et représente un budget de 1 733 M€.

Les actions territoriales

La poursuite des partenariats et de l'accompagnement des agriculteurs dans les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques), dans le cadre des Programmes Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC).

Sur les deux PAEC portés par la Chambre d'agriculture (territoires Garrigues de l'Hérault et Hérault Domitia) :

49 agriculteurs engagés & **916 400 €** de mesures agro-environnementales

1 352 ha contractualisés

85 contrats MAEC

Nombreuses actions avec les partenaires pour l'agroenvironnement

- Le partenariat avec la Fédération Nationale Terra Vitis® pour l'animation du cahier des charges couplé à des actions en agroécologie.
- Le partenariat avec les Vignerons Indépendants de l'Hérault en matière d'agroécologie pour renforcer la mobilisation des vignerons indépendants dans les actions collectives développées.
- Le renforcement des actions collectives environnementales pour la protection de la biodiversité et la préservation de la qualité de l'eau au travers de la démarche BIODIV'EAU avec la fédération des IGP et le CEN (l'IGP Côtes de

Thongue et Vicomté d'Aumelas (portage de deux postes d'animation territoriale)).

- La mise en œuvre de mesures compensatoires environnementales dans le cadre du projet de ligne nouvelle Nîmes-Montpellier et de dédoublement de l'A9.
- L'animation sur le bassin versant de l'Etang de l'Or pour favoriser la biodiversité dans les exploitations agricoles.
- La gestion des déchets, dans le cadre de la MESE (Mission d'Expertise et de Suivi des Epanchages), et la valorisation des matières organiques au travers d'une réflexion interdépartementale impliquant les MESE d'ex LR.

57 avis MESE

29 projets de plantations de haies = **8,5 km** financés par le CD34

- La gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, avec la poursuite des actions partenariales avec l'Agence de l'Eau (réponse à un appel à projets sur la réutilisation des eaux traitées de stations d'épuration) et l'animation d'un 3^{ème} captage prioritaire.
- L'information et la communication aux exploitations agricoles d'un guide technique sur les zones vulnérables et dans le 5^{ème} programme d'action de la Directive nitrates.





L'aménagement des territoires

La défense des intérêts de l'agriculture dans la gestion de l'espace et la participation à l'aménagement du territoire par la prise en compte de l'agriculture dans les documents d'urbanisme et les projets de territoire est une mission essentielle de la Chambre d'agriculture.

La pression foncière se renforce, notamment dans les secteurs périurbains en lien avec l'augmentation du besoin d'espace pour le logement de la population qui augmente et pour de nouvelles infrastructures.

Par ailleurs, les collectivités déploient de nouvelles compétences en lien direct avec l'agriculture.

La préservation de l'espace

- Le rôle de défense des intérêts de l'agriculture dans la préparation des documents d'urbanisme en tant que personne publique associée et membre de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.
- La validation de la cartographie des cours d'eau.
- La réalisation d'études qui mobilisent l'expertise de la Chambre d'agriculture dans les Plans Locaux d'Urbanisme.
- L'animation de la Fédération départementale des ASA d'irrigation.
- L'amplification de l'accompagnement des projets de création ou d'extension des réseaux hydrauliques (schémas de desserte en eau brute) :

45 participations aux réunions PLU/SCOT

42 avis PLU formulés

7 études de développement des réseaux d'irrigation

12 comités de pilotage dans le cadre de projets d'extension de réseaux

Portage de l'étude sur la salinité de l'embouchure de l'Orb :

7 partenaires & **11** mois d'étude

Ce programme a mobilisé 8.2 ETP en 2016 et représente un budget de 0.67 M€.

Les projets de territoires avec les collectivités locales

Développement des partenariats privilégiés avec les collectivités, avec le renouvellement des conventions cadres et le développement d'actions partenariales :

- Semaine de l'agriculture Pays de Lunel et 1^{ère} fête du Muscat.



- Village VIP du Tour de France avec Montpellier Métropole.



- Mission d'appui pour développer l'agriculture biologique sur l'agglomération du Pays de l'Or.



12 conventions de partenariat en cours avec les collectivités

Soutien aux agriculteurs sinistrés.

L'accompagnement des exploitations suite aux violents épisodes de grêle des 17 août et 16 septembre 2016 ont encore exposé les exploitations aux dégâts sur les cultures.

Une cellule grêle coordonnée par la Chambre d'agriculture a mobilisé tous les acteurs (Etat, collectivités locales, organismes agricoles) et s'est réunie à quatre reprises afin de coordonner un dispositif de soutien exceptionnel de plus de 1.000.000 € pour les agriculteurs sinistrés.





L'avenir agricole s'anticipe

La Recherche Appliquée, un axe majeur de progrès

La recherche de références, l'expérimentation ainsi que la diffusion de références constituent une orientation majeure afin de maintenir la compétitivité des entreprises dans un marché qui se mondialise. Cette activité de recherche-développement et références est un préalable indispensable à toute activité de conseil.

La Chambre d'agriculture porte des projets en viticulture et grandes cultures en partenariat avec les autres Chambres d'agriculture et instituts techniques.

31 études en cours

34 partenaires aux études

Pour les fruits et légumes, elle s'appuie sur les travaux des centres de recherche et d'expérimentation régionaux fédérés par SUDEXPE (projet de fusion concrétisé en 2017),

avec un partenariat privilégié avec le CEHM (Centre Expérimental Horticole de Marsillargues) dans le département. Il faut souligner en 2016 la poursuite et le développement d'actions d'expérimentation sur les variétés et sur la réduction des intrants phytosanitaires qui répondent aux attentes des professionnels et de la société et le renforcement du développement et de l'implication dans le programme ECOPHYTO.

En viticulture, le projet d'essai des parcelles de cépages résistants, en partenariat avec France AgriMer, le CIVL, le Conseil départemental et le CEHM, en est une illustration.

Création du point APPI (Cellule d'Accueil des Productions et Procédés Innovants)

Toute personne à l'initiative d'une idée ou d'un projet de production agricole innovant peut déposer son dossier à la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

8 projets étudiés
en 2016

Ce programme a mobilisé 5.3 ETP en 2016 et représente un budget de 0.6 M€.

Le Projet Agricole Départemental Hérault 2020 : constat à mi-chemin

Le PADH 2020 a pour objectif de donner un sens commun à l'action des partenaires agricoles héraultais, de faire émerger des actions innovantes au service des producteurs et les filières, et d'observer les indicateurs de santé de l'agriculture départementale.

Sur ce dernier point, les objectifs fixés par les partenaires s'avèrent réalistes : les indicateurs confirment la tendance de consolidation de l'agriculture héraultaise.

En effet, depuis 2010/2011 les surfaces agricoles sont stables autour de 180 000 ha, tout comme le nombre de chefs d'exploitation à environ 6 800. Enfin, en 5 ans le produit brut standard de la production agricole a progressé de plus de 40% pour atteindre 858 M€ en 2015.

Néanmoins, ces chiffres prometteurs cachent des réalités qui interpellent et mobilisent les partenaires :

D'abord un taux d'installation et de reprise d'exploitation encore trop faible, qui a justifié le déploiement d'actions fortes en 2016 en faveur de la création d'entreprises agricoles :

- Réalisation du Forum transmission qui a réuni plus de 100 participants.
- Création du Point Accueil Transmission.
- Information de coopératives sur l'enjeu de la transmission.
- Création du Point Accueil Productions Innovantes.

Par ailleurs, pour faire connaître et rendre attractif les métiers de l'agriculture la Chambre

d'agriculture intervient dans les établissements scolaires, en classe, dans le cadre de forums des métiers et journées portes ouvertes, et facilite le lien entre établissements et agriculteurs pour par exemple trouver des stages aux élèves de troisième.

« **Rendre les agricultures et des territoires plus durables** » s'appuie sur l'innovation pour gagner en performance économique, sociale et environnementale. Outre l'expérimentation, il s'agit pour les producteurs d'intégrer les nouvelles technologies (capteurs, outils de pilotage, robotique,...), de valoriser de nouvelles productions et de nouvelles filières, ou de développer une approche « RSE » (Responsabilité sociétale des entreprises). La Chambre d'agriculture s'est engagée en ce sens en 2016 par :

- L'organisation de la Journée Innov'action (porte ouverte aux exploitants) sur la thématique de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au domaine de la Jasse à Combaillaux.
- La participation aux actions de la Chaire d'entreprises en Agriculture Numérique.

Enfin, grâce à son action de sensibilisation dans les territoires du département : actions conjointes avec Métropole de Montpellier, Pays Cœur d'Hérault, Communauté de Communes du Pays de Lunel, Communauté de communes de la vallée de l'Hérault et Communauté de communes du Grand Pic St Loup... les actions du PADH 2020 prendront leur pleine ampleur en 2017.





Photo © 123RF

Regard sur notre institution

Être en constante relation avec les agriculteurs

Les actions de communication et de promotion se multiplient au travers de l'organisation de manifestations, la production et la diffusion d'outils de communication en développant les éditions (catalogues, magazine Chambre info, bilan d'activité, plaquettes, guides techniques...) et la communication digitale (réseaux sociaux, site internet) afin de donner des informations à nos ressortissants et une visibilité des différentes actions de la Chambre d'agriculture départementale.

Il faut souligner en 2016 la sortie du catalogue des offres de services et la mise en place de la «News» Chambre actu dans l'intervalle de l'édition du magazine, ainsi que le renfort de notre visibilité sur le net et les réseaux sociaux.

- Chambre info: 4 numéros à 7 000 ex
- Chambre actu: 2 newsletters à 4 000 ex **Nouveau**
- Catalogue des formations à 7 000 ex
- Catalogue ProAgri offre de services à 3 000 ex **Nouveau**
- Catalogue Grand public Bienvenue à la ferme à 25 000 ex
- Catalogue des collectivités en 2017

50 100 visites sur le site internet & **156 000** pages vues

515 fans sur la page Facebook

20 campagnes e-mailings & **42** bulletins Performance

Ce programme a mobilisé 1.4 ETP en 2016 et représente un budget de 188 643 €.

3 grandes actions de terrain

INNOV'ACTION a mis à l'honneur 3 exploitations

Cela afin de favoriser le transfert des innovations en donnant la parole à l'agriculteur innovant grâce à un programme de journées portes ouvertes entre le 7 et le 21 juin 2016.

Si l'innovation est souvent issue de la recherche expérimentale, elle existe aussi sur le terrain dans les fermes. En effet, les agriculteurs expérimentent, testent et innovent au sein de leurs exploitations de manière individuelle ou via des groupes de progrès. Innov'action est une opportunité pour eux d'échanger avec leurs pairs et de faire connaître leurs pratiques innovantes.

Découvrir un film sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) sur notre site internet : domaine de La Jasse, première exploitation familiale viticole validée par l'AFNOR.

**INNOV'
ACTION**



Groupes d'Action Territoriales (GAT)

Lors de dix rencontres annuelles, le Président de la Chambre d'agriculture et les élus de secteur rencontrent chaque année 500 agriculteurs tous intéressés par des sujets spécifiques liés au territoire ou à leur filière.

Cette année en lien avec les intempéries qui se répètent et les pertes de récolte recensées, la Chambre d'agriculture a proposé un débat sur « les risques climatiques et l'évolution du système assurantiel. »

Dionysud

Le salon Dionysud s'est déroulé du 8 au 10 novembre à Béziers. La Chambre d'agriculture participe et s'investit tous les deux ans pour la réussite de ce salon parce que la filière viticole et arboricole est attachée à cette vitrine, c'est un lieu pour montrer les innovations techniques et culturelles.

Présence d'un stand « Mes P@rcelles », dégustation de cépages résistants, et organisation d'une conférence sur la réussite des démarches collectives en agro-écologie.





La Chambre d'agriculture en action

Dates clés de 2016

Février Participation au salon de l'agriculture et promotion des produits héraultais à travers un petit déjeuner fermier.

Février/mars Pour son entrée en fonction dans l'Hérault, **trois visites des filières (viticulture, maraichage et arboriculture et élevage) ont été organisées avec Pierre Pouessel**, nouveau Préfet du département.

Avril CDOA plénière (Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture) en Préfecture avec la profession agricole.

Juin Lancement de la saison agritouristique avec René Moreno, Conseiller régional Occitanie et Kléber Mesquida, Président du conseil départemental. Présentation du développement des marques «Bienvenue à la Ferme» et «Marché Producteurs de Pays» à la Ferme Lafon de Lacan, producteur de fromage de chèvre en AOP et de produits de salaison.

Juillet Signature d'une convention de partenariat pour développer l'œnotourisme avec les **Vignerons Indépendants** au Domaine de Massillan à Teyran.

Août Visite d'alerte sécheresse en viticulture avec la **DDTM** au caveau de Beauvignac à Mèze.

Août/Septembre Trois visites de terrain lors des deux épisodes de grêles dont une avec le **Ministre, Stéphane Le Foll**.

10 Septembre Visite des vendanges avec le **Préfet de l'Hérault** à la cave coopérative des vignerons d'Ensérune et au domaine de Castan à Cazouls-lès-Béziers.

Octobre Une rencontre avec une centaine d'**agriculteurs** sur le territoire de l'agglomération du Pays de l'Or avec le député de secteur Patrick Vignal sur la thématique de la loi littoral.

Novembre

- **Signature d'une convention de partenariat avec SUPAGRO** pour la mise en œuvre commune de projets innovants au service du développement agricole et de la transition agro-écologique.
- **Conférence de presse avec les collectivités territoriales** pour exposer le dispositif de soutien aux agriculteurs sinistrés par la grêle.

Décembre **Comité de pilotage du projet agricole départemental (COPAD)** : le bilan annuel avec toute la profession agricole est une nécessité pour mesurer le chemin accompli et ce qu'il reste à faire. 2016 a constitué l'année de démarrage véritable des actions. 2017 grâce à l'implication des partenaires et des collectivités, doit permettre d'atteindre nos objectifs sur chaque action.

2017

4 ambitions pour 2017 :

- 1 **Un cap stratégique partagé : le projet agricole départemental Hérault 2020.**
- 2 **Répondre aux besoins des agriculteurs et conforter les filières du département.**
- 3 **Etre le partenaire des territoires, au travers des collectivités.**
- 4 **Accompagner l'agriculture héraultaise dans sa diversité.**

Les enjeux qui nous attendent

- **L'anticipation des aléas climatiques et des risques** avec pour volonté de bâtir un système de protection des aléas au travers de l'assurance. Plus globalement l'objectif est d'offrir de nouveaux outils aux agriculteurs pour prévenir et gérer les risques climatiques et garantir leur revenu, et ainsi poser les bases du débat sur la future réforme de la politique agricole commune (PAC) d'après 2020.
- **Le défi de l'eau** : l'accès à la ressource en eau compte tenu de la récurrence des sécheresses depuis plusieurs années. En lien avec le Conseil Départemental, la Chambre d'agriculture portera son expertise au schéma départemental d'irrigation.
- **Le défi agroenvironnemental** : les pratiques agricoles étant très souvent montrées du doigt par la société civile, nous devons défendre nos agriculteurs face à une réglementation toujours plus contraignante en décalage avec la réalité des pratiques et des risques. La Chambre d'agriculture avec ses partenaires dans les orientations du PADH (Projet Agricole Départemental) assure la promotion des pratiques innovantes respectueuses de l'environnement et promeut l'engagement des bonnes pratiques phytosanitaires des agriculteurs à travers la démarche «agriculteur responsable» et la création d'un réseau.
- **Le foncier et le renouvellement des générations** : l'enjeu aujourd'hui pour tous les acteurs de l'aménagement du territoire, c'est la préservation du foncier agricole pour favoriser l'installation. La Chambre d'agriculture agit pour :
 - Maintenir des surfaces, qu'elles soient cultivées ou non, car des friches sont des espaces agricoles possédant un potentiel de culture.
 - Maintenir en priorité, les espaces possédant un bon potentiel agronomique et ceux qui sont irrigables.La préservation du foncier agricole, c'est avec les organisations agricoles et les agriculteurs, favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs, maintenir une dynamique économique, cultiver une identité et préserver le cadre de vie.
- **Le développement économique de l'agriculture pour plus de valeur ajoutée grâce à** :
 - L'accompagnement des exploitations vers la triple performance économique, environnementale et sociale et leur permettre d'initier une démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises).
 - Au développement de projets agri/oenotouristique et proposer des productions agricoles et des services de restauration ou d'hébergement valorisés et de qualité.Toutes nos actions sont menées pour favoriser et promouvoir l'agriculture du département.

Remerciements aux salariés
de la Chambre d'agriculture et de l'ADVAH ainsi
qu'aux partenaires professionnels et financeurs.



Photo © iStock



2017 © www.bbdesign.com
Photos © CA34 - C. Fabre - I. Dupuy - J.C. Petit - 123RF - iStock

www.herault.chambagri.fr

T: 04 67 20 88 00 - F: 04 67 20 88 95 - communication@herault.chambagri.fr - [f](#) Chambre d'agriculture Hérault
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta - Maison des agriculteurs CS 10010 - 34875 Lattes Cedex